

Réunion Ad hoc d'Experts sur le Suivi des progrès en matière de politique macroéconomique et de convergence institutionnelle en Afrique de l'Ouest

Conclusions et Recommandations

28 Février au 01 mars, 2014

Yamoussoukro, COTE D'IVOIRE

1. Le Bureau sous-régional pour l'Afrique de l'Ouest de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) a organisé du 28 Février au 1^{er} mars 2014 à Yamoussoukro (Côte d'Ivoire) une réunion Ad hoc de groupe d'experts sur le **suivi des progrès en matière de politique macroéconomique et de convergence institutionnelle en Afrique de l'Ouest**. Cette rencontre intervient à un moment où les pays membres de la Commission de la Communauté Économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) prennent des dispositions pour accélérer l'adoption d'une monnaie unique à l'horizon 2020. En effet, les pays de la CEDEAO mènent depuis plusieurs années des politiques macroéconomiques assorties de critères de convergence en vue d'établir une monnaie commune dans la sous-région. L'approche utilisée était de partir du processus de convergence déjà initié par l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) dont les pays membres partagent une monnaie commune et d'encourager les pays non membres de cette union à établir la Zone Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (ZMAO). Cette approche est progressive et basée sur la satisfaction de quatre critères de convergence.
2. La cérémonie d'ouverture était présidée par Mr EKPONOU, Préfet de la Région du Bélier, Représentant le Ministre auprès du Premier Ministre en Charge du Budget. Elle a été marquée par trois allocutions : celle du Maire de la ville de Yamoussoukro, du Directeur du Bureau Sous-régional de la CEA pour l'Afrique de l'Ouest et celle du Préfet de la région du Bélier, Représentant le Ministre auprès du Premier Ministre chargé du budget.

Election du bureau

3. La réunion a adopté le principe d'un Président par session. Pour les deux sessions de la première journée, la présidence a été assurée par le Représentant de la CEDEAO et celui de la Côte d'Ivoire. Le Représentant du Nigéria et celui de l'UEMOA ont présidé les deux sessions de la deuxième journée. Le Sénégal a été désigné comme rapporteur général de la réunion assisté par la CEA en tant que Secrétariat.

La Participation

4. La réunion a regroupé des experts des Etats membres suivants: Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Nigéria, Sénégal, et Togo. Les institutions suivantes étaient aussi représentées: la Commission de la CEDEAO, la Commission de l'UEMOA, l'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne (AFRISTAT), l'Institut monétaire de l'Afrique de l'Ouest (IMAO) et l'Agence monétaire l'Afrique de l'Ouest (AMAO). (Voir en annexe la liste des présences)

Adoption du programme

5. L'ordre du jour a été amendé pour prendre en compte les observations des experts. L'ordre du jour comprenait les points suivants :
 - a. Cérémonie d'ouverture
 - b. Exposé liminaire du Ministre Chargé de l'Economie et des Finances
 - c. Élection du Bureau
 - d. Adoption du programme de travail
 - e. Examen du Rapport sur le suivi des progrès en matière de politique macroéconomique et de convergence institutionnelle en Afrique de l'Ouest

Le programme remanié a été adopté par les participants.

Compte rendu des présentations

6. Après la séance d'ouverture, la réunion a eu droit à un exposé liminaire du Directeur de Cabinet, Représentant le Ministre auprès du Premier Ministre chargé de l'Économie et des Finances en tant qu'invité d'honneur mais aussi en tant que ministre en charge des questions relatives à la convergence macroéconomique. Son exposé a porté sur le thème «Convergence Macroéconomique au sein de la CEDEAO».
7. Le Secrétariat a présenté les fondements théoriques de l'intégration économique et du dispositif de convergence macroéconomique en rappelant surtout le processus qui a conduit la CEDEAO à accorder une importance à la mise en place de la zone monétaire unique. Le Secrétariat a ensuite fait l'état des lieux des progrès réels en matière de convergence macroéconomique et institutionnelle au niveau des pays de

la CEDEAO. Cette présentation a été axée sur deux points : la situation économique et commerciale et les progrès des Etats membres sur les critères de convergence. La dernière présentation du Secrétariat a porté sur l'Evaluation critique des politiques macroéconomiques mises en œuvre en Afrique de l'Ouest et les perspectives d'avenir. Elle a consisté en quelques rappels sur le concept de convergence (sigma – bêta –stochastique –spatiale – nominale – réelle – clubs de convergence) et une revue de la littérature sur le sujet. Elle a aussi interrogé le principe de convergence à travers le choix des indicateurs et leur nombre, et a formulé des recommandations.

Résumé des débats

8. Les débats ont principalement porté sur les interrogations qui sont de deux ordres. Il s'agit d'une part des questions relatives au respect des critères de convergence par les États membres, et d'autre part des contributions pour améliorer la situation en termes de collaboration. On peut noter entre autres : (1) le choix et la pertinence des critères de convergence, (2) la définition de la convergence et le dispositif institutionnel, (3) le rôle et la nature de la collaboration entre les institutions en charge de la surveillance multilatérale notamment la Commission de l'UEMOA, et (4) les pistes d'exploration de nouveaux critères de convergence.
9. Les participants ont ensuite suivi les interventions des institutions sous régionales en l'occurrence l'UEMOA, la CEDEAO, l'AMAO, l'IMAO et AFRISTAT. Chacune des institutions a fait part de ses préoccupations sur la convergence des politiques macroéconomiques et institutionnelle. Elles ont non seulement partagé leur expériences dans le domaine, mais ont également indiqué des pistes de réflexion afin d'améliorer la capacité des Etats membres à atteindre les critères retenus par la communauté.
10. La réunion a enregistré également les contributions des personnes ressources, universitaires reconnus et ayant une forte expérience dans le domaine de la convergence. Ces interventions ont revisité les différentes approches théoriques sur le sujet et rappelé les faiblesses du dispositif institutionnel de suivi avant de dégager les perspectives de mise en place de la Zone Monétaire Unique.

Recommandations

11. Au terme des débats riches qui ont permis d'échanger sur la problématique, des recommandations ont été formulées à l'endroit des Etats membres, des institutions sous régionales et à l'endroit de la CEA/BSR-AO. Aussi, les participants, après avoir appuyé l'initiative de la CEDEAO d'accélérer le processus en confiant la question de la monnaie unique aux Chefs d'Etat du Niger et du Ghana, ont recommandé :

A l'endroit de la Commission Economique pour l'Afrique (Bureau Sous Régional pour l'Afrique de l'Ouest)

- R1 : Au vu de l'importance de la convergence, il a été demandé de prendre le temps nécessaire pour approfondir la réflexion sur le sujet afin de préparer un rapport plus complet. Dans cette perspective, il a été demandé d'impliquer les autres institutions et acteurs de la sous région œuvrant dans le domaine de l'intégration en Afrique de l'Ouest notamment l'UEMOA, l'AMAO et la ZMAO.
- R2 : Mener une étude approfondie pour comprendre, pourquoi les Etats membres ont des difficultés structurelles à respecter certains critères comme le déficit budgétaire, l'inflation) ou la pression fiscale.

A l'endroit des Communautés Economiques et Organisations intergouvernementales Sous régionales

- R3 : Approfondir la question portant sur la révision des critères Les participants ont notamment souligné la nécessité de relever substantiellement la pression fiscale pour un meilleur financement des investissements.
- R4 : Poursuivre la réflexion sur l'harmonisation et/ou uniformisation des critères de convergence entre la CEDEAO, l'UEMOA et l'IMAO en les simplifiant. Dans ce cadre, procéder à une harmonisation des critères de convergence, au plus tard, à la fin de la première phase de convergence retenue en décembre 2016, afin de mieux préparer l'entrée en vigueur de la monnaie unique de la CEDEAO prévue en 2020.
- R5 : Engager des réflexions sur la disponibilité des données sur les critères de convergence et sur la méthodologie de mesure des dites statistiques en vue de renforcer la capacité des Etats membres et des Institutions sous régionales. Les participants souhaitent l'extension de l'appui statistique dans tous les domaines dans une dynamique de mise en œuvre de la Charte africaine de la statistique.
- R6 : Promouvoir un mécanisme de revue par les pairs de la surveillance multilatérale pour renforcer l'implication des chefs d'Etats dans sa mise en œuvre.
- R7 : Rendre disponible les Rapports de la surveillance multilatérale aux Etats avant l'adoption de leur budget en vue d'une prise en charge des principales recommandations dans les lois des finances.

A l'endroit des Etats Membres

- R8 : Faire voter par leurs parlements des dispositions contraignantes relatives à la fixation irrévocable d'un niveau maximum de déficit budgétaire (exemple du Nigeria).
- R9 : Renforcer la gouvernance dans les domaines institutionnels et des gestions budgétaire et monétaire
- R10 : Tenir compte des critères de convergence dans les programmes de développement économiques et sociaux